

Compte rendu du CA en visio du lundi 22 mars.

Huit présents sur dix. François et Alexandre sont excusés.

Début de la réunion : 20h

L'essentiel des discussions a porté sur le remboursement aux élèves, tel que nous pouvons l'envisager, au vu des différents éléments à prendre en compte et sans mettre notre association en danger :

- Pour ce qui est des salles
 - M. Aymonier a répondu à Aurore qu'il ne comptait pas recevoir de notre part d'avantage que le mois durant lequel nous avons fait cours. En effet, il estime que nous sommes autant impactés que lui et ne sommes en rien responsables de l'arrêt de nos activités en présentiel.
 - Notre contrat avec Les planches spécifie que nous devons leur régler 32 semaines de cours, quoi qu'il arrive.
 - Pour Canta, c'est différent puisqu'aucun engagement écrit n'existe. La solution de soutenir Mme Canta qui doit demander un crédit afin de payer son loyer en lui donnant 3000 € est mise en balance avec un devoir d'équité envers M. Aymonier, et avec sa responsabilité de gérante privée au regard de nous, association. Unanimité pour étudier ce qu'il en est de son loyer de de l'avenir de cette salle dans l'immeuble. Aurore s'en occupe.

Globalement, nous voulons qu'un engagement financier de GS soit synonyme de réciprocité de la part d'une salle, sous la forme de priorité dans l'occupation et tarif, notamment. Ainsi, nous pourrions leur donner 10% en plus de ce qui a été effectué, mais ce serait du 'donnant-donnant'.

- Plusieurs scénarios sont envisageables pour le remboursement aux élèves de ce qu'ils ont déboursé pour les cours. Selon le scénario, nous puissions plus ou moins dans nos réserves de trésorerie (Aurore se charge de préparer un tableau clair et chiffré permettant de se faire une idée de la situation.):
 - 60% nous permettrait d'être à l'équilibre sur le plan du budget
 - 80% comprend le mois de cours effectués, les cours en visio qui n'ont pas cessés depuis l'interdiction du présentiel et la part correspondant à nos frais fixes (impôts, assurances, etc).
 - 90% correspond au mois de cours effectué en présentiel.

Nous envisageons de proposer une AG extraordinaire afin que le choix du remboursement aux cours et le soutien éventuel aux salles soient mis entre les mains des membres, et pas seulement à un vote en CA.

Le CA est d'accord pour que les comptes de l'année soient présentés en même temps lors de cette AG. Afin tout le monde ait le temps d'en prendre connaissance et de se faire une idée, nous enverrons des documents en avance. Cela simplifierait les échanges lors de l'AG en visio. D'ailleurs, un modérateur serait nommé pour ordonner ces échanges afin qu'ils soient audibles.

Cette AG pourrait se tenir fin mai, après que son annonce et les documents accompagnants soient envoyés, par exemple après les vacances de printemps.

Fin de la réunion 21h15.

.